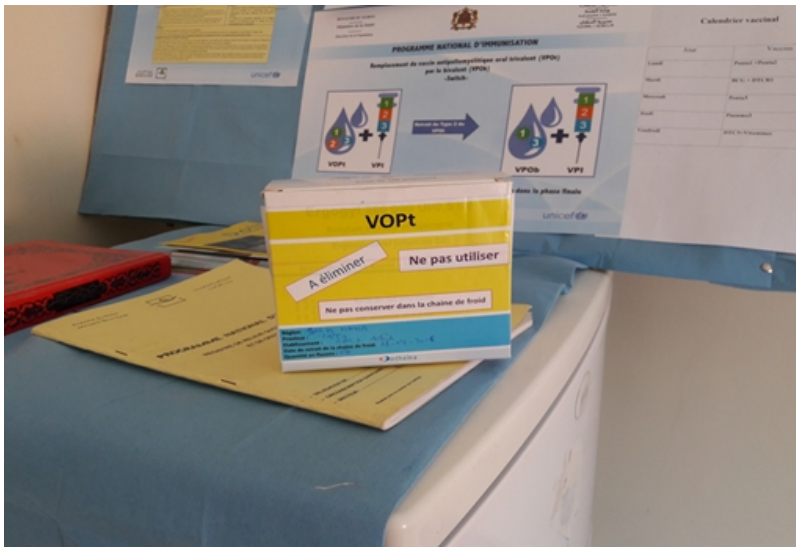


Le vaccin antipoliomyélitique a pendant longtemps été le vaccin le plus utilisé dans le cadre des programmes nationaux de vaccination de 155 pays, ce qui a permis d'éviter plus de 10 millions de cas de poliomyélite et de réduire l'incidence mondiale de la maladie de plus de 99 % au cours des vingt dernières années. Ces progrès résultent de l'utilisation à grande échelle du vaccin antipoliomyélitique oral (VPO), le plus souvent sous forme de vaccin trivalent (VPOt).



Le VPOt est constitué de poliovirus vivants atténués de types 1, 2 et 3. Son utilisation a permis d'éradiquer le poliovirus sauvage de type 2 (PVS2) qui n'a plus provoqué de cas depuis 1999. Cependant, la composante de type 2 contenue dans le VPOt risque aujourd'hui de compromettre l'éradication du PVS2 au niveau mondial.

C'est pourquoi l'Assemblée mondiale de la Santé a demandé à l'ensemble des pays de ne plus recourir au VPO, en commençant dans un premier temps par retirer la composante de type 2 du VPOt – moyennant un passage mondial au VPO bivalent (VPOb) qui ne contient que les types 1 et 3 – aussi bien pour la vaccination systématique que pour les campagnes. La protection contre le type 2 sera assurée par l'administration du vaccin antipoliomyélitique injectable (VPI). Il existe en effet deux formes de poliovirus dérivés de souches vaccinales (PVDVc) qui peuvent entraîner une poliomyélite paralytique associée au vaccin (PPAV) ou la circulation du poliovirus dérivé d'une souche vaccinale (PVDVc) dans l'environnement.

Le remplacement au niveau mondial du VPOt par le VPOb a été initié en avril 2016 dans tous les établissements de santé de tous les pays qui utilisent encore le VPOt. Il était essentiel que chaque pays passe du VPOt au VPOb à une date précise, appelée Journée nationale du remplacement. Ainsi, aucun fabricant ne sera plus autorisé à produire ou distribuer le VPOt après le remplacement.

Le Maroc, à l'instar des autres pays du monde, a commencé dès 2015 à se préparer au remplacement et au retrait du VPOt, prévu à une certaine date. Un comité de planification et de gestion du remplacement (CPGR) a été mis en place par le ministère de la Santé (Direction de la Population) afin d'élaborer un plan de remplacement du VPOt par le VPOb, de veiller à son exécution et d'en assurer le suivi. Ce plan de remplacement a été accompagné de formations et d'orientations pour les administrateurs, le personnel de santé, les associations professionnelles et les partenaires.

Le remplacement a été lancé de façon effective le 18 avril 2016, date de la journée nationale dédiée à cette opération. Des contrôleurs indépendants du remplacement ont visité, au cours des deux semaines suivant le lancement du remplacement, les lieux d'entreposage des vaccins (dépôts centraux et provinciaux) ainsi que des établissements de santé.

Le bilan de cette opération au Maroc est très positif puisqu'il fait ressortir que :

- le contrôle a été appliqué à 100 % des dépôts (1 dépôt central et 85 dépôts régionaux), 21,6 % des établissements de santé (579 sur 2 685), soit plus des 10 % requis par l'OMS ;
- le VOPb et le VPI étaient disponibles sur tous les sites contrôlés ;
- 1 596 flacons de VOPt (765 dans des dépôts et 831 dans des établissements de santé) ont été retirés de la chaîne de froid. Tous les stocks de VPOt retirés seront collectés et détruits selon des directives nationales.

Wednesday 1st of May 2024 09:32:43 AM